

Points clés du Ministre de l'éducation

1. Le matériel sera partagé avec les familles chaque semaine à partir du 6 au 13 avril 2020
2. Les étudiants qui étaient sur la bonne voie (en réussissant les cours) en janvier passeront au niveau supérieur en septembre
3. L'enseignant de votre enfant vous contactera dans la semaine qui suit les nouvelles directives
4. Il y aura un contrôle hebdomadaire de l'enseignant de votre enfant

Apprentissage à domicile par niveau scolaire

M-2^e année

Option d'enseignement à domicile pour favoriser l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul

- En moyenne 1 heure par jour (5 heures par semaine)
- A lire à haute voix tous les jours
- L'activité physique et le jeu libre au service de la santé mentale et du développement des compétences

3^e - 5^e année

Options d'apprentissage à domicile pour soutenir la lecture, l'écriture, le calcul et les sciences

- En moyenne 1 heure par jour (5 heures par semaine)
- 30 minutes de lecture par jour
- 30 minutes d'exercice par jour

6^e - 8^e année

Options d'apprentissage à domicile pour soutenir la lecture, l'écriture et le calcul, les sciences et les sciences sociales

- Moyenne de 2 heures par jour (10 heures par semaine)
- 30 minutes d'exercice par jour
- 30 minutes de lecture par jour

9^e - 10^e année

Options d'apprentissage à domicile pour l'alphabétisation, le calcul, les sciences, les sciences sociales, le développement des compétences personnelles

- 2,5 heures en moyenne par jour (12,5 heures par semaine)
- 30 minutes d'exercice par jour
- 30 minutes de lecture par jour

11^e - 12^e année

L'enseignement sera axé sur les cours de base du secondaire, notamment les mathématiques, l'anglais, les sciences/technologies, l'histoire/les sciences sociales

- Minimum de 2,5 heures par jour
- 30 minutes de lecture par jour
- 30 minutes d'exercice quotidien

Tous les élèves de 12^e année qui avaient au moins 12 crédits en janvier seront promus et recevront un diplôme de fin d'études secondaires

Pour toutes questions ou préoccupations, veuillez-vous adresser à un membre de l'équipe du SWIS (SWIS@mcaf.nb.ca) ou du PLF (PLF@mcaf.nb.ca).